



SYNDICAT DES PROPRIETAIRES FORESTIERS DU VAR

L'ECHO DE LA FORÊT VAROISE

Circulaire Octobre 2009

EDITORIAL

Comment nier le rôle indispensable de nos forêts dans l'éco-système. Les dernières inondations de SAINTE MAXIME et du PLAN de la TOUR sont là pour nous rappeler que l'urbanisation ne peut se passer d'un entourage forestier vivant.

L'incendie de 2003 a éliminé le couvert végétal et la repousse naturelle n'était pas suffisante pour ralentir le ravinement ; le sol est maintenant fortement dégradé. L'état de sécheresse dans lequel se trouvent les rémanents depuis 6 ans n'a pas permis leur transformation en humus.

Les sommes importantes qui vont être mises à réparer les dégâts n'auraient-elles pas été mieux employées à reconstituer le massif ? **Réparer c'est bien, prévenir c'est mieux.** Il est vrai que ce n'est pas facile sur des sols complètement érodés, qui ont subi trois incendies en trente ans ; mais si on nous donnait les moyens, sans alourdir les dossiers de présentation, nos ingénieurs et nos techniciens savent le faire.

URMATT: Depuis cette commune de l'Est qui a un nom de médicament, il a été prononcé un discours prometteur par le Président de la République. De ces paroles apaisantes, il ressort que le souhait de l'État est d'augmenter la production forestière pour approvisionner l'industrie. Le discours a été bien compris, mais si on veut des résultats, il ne faut pas démolir la trop pauvre organisation de la forêt privée, mais au contraire la renforcer.

COMITES de MASSIFS: Nous avons répondu à l'invitation du Conseil Général d'assister à la remise des programmes de travaux. Nous remercions le Président de son invitation, mais comme nous l'avons dit souvent, nous souhaiterions être invités à collaborer à l'établissement des programmes, car il nous semble normal que les 80% de la forêt privée que nous représentons, participe à l'élaboration des plans d'actions. Nous sommes de plus en plus convaincus que baser notre système de protection uniquement sur la DFCI est une erreur et nous voudrions faire valoir notre avis, qui consiste à prévoir des aménagements forestiers qui participeront à la DFCI, comme nous l'avons fait dans certains massifs et qui incluent : des coupures de combustibles, des coupes sanitaires, des régénération, des reconstitutions de sols dégradés, des ouvrages de soutènement permettant de contenir les terres auxquelles on pourra faire supporter des plantations forestières ou agricoles, avec le maximum de chance de réussite.

C'est l'imbécillité d'un militaire qui est responsable du feu de MARSEILLE, l'été dernier, l'incendie s'est arrêté à la lisière des maisons bien débroussaillées et bien défendues par leurs habitants. Alors, pourquoi pas une certaine urbanisation bien protégée, qui, en matière de DFCI, au lieu d'être une cause, deviendrait un effet.



Le système de pare-feu ou zones d'appui est complètement dépassé. Les tactiques d'attaques ont changé, les pompiers peuvent rarement se poster sur les ouvrages sans courir de risques bien souvent inutiles, car les feux de maintenant se déplacent très vite, passent par-dessus les pare feu, et projettent des belluques à des distances jamais connues auparavant.

Les pompiers sont très efficaces sur les départs de feu, mais lorsque le feu est devenu INCENDIE il n'y a, bien souvent, plus qu'à laisser faire l'aviation, très coûteuse il est vrai et prier le ciel que le vent se renverse.

Louis VALENTIN
Président

Sommaire

- Éditorial
- Mauvais procès... mais réelle inquiétude
- Le panneau des forestiers privés
- Salon ENERBAT sur les énergies renouvelables...
- Réunion d'information par le CRPF: DEFI
- La forêt française en 2050 - 2100
- Forêts à la vente, les brèves et la journée à AUPS



Feu à Marseille juillet 2009



Syndicat des Propriétaires Forestiers du Var
Membre de la Fédération Nationale de Paris

Maison de la Forêt
Quartier des Lauves
83340 LE LUC

Tél.: 04.94.50.09.70

Fax: 04.94.50.09.71

Mail: spfsvar@aol.com

Permanences bureau:
mardi et vendredi 09h00-12h00

ENERBAT au Zénith Omega les 11, 12 et 13 septembre

Le 2ième salon consacré aux Énergies pour le bâtiment a eu lieu au Zénith Omega de Toulon les 11, 12 et 13 septembre. La commission forêt de la Chambre d'Agriculture présidée par votre serviteur y tenait un stand. L'objectif était tout simplement de faire prendre conscience aux nombreux visiteurs des multiples avantages de remettre au goût du jour cette pratique oubliée: le chauffage au bois.

Avantages directes:

- Ressource renouvelable
- Moins cher
- Économie du précieux pétrole, épuisable

Avantages indirectes:

- Meilleur entretien de nos collines = économie de dépenses DFCI
- Création d'emplois locaux
- Forêts rajeunies et plus performantes dans leur rôle de purification de notre air.



Les 3 modes d'utilisation du bois étaient exposés avec les comparatifs de prix par rapport à 1 litre de pétrole à 0.65 €. Nous avons constaté une écoute attentive et souvent enthousiaste. Notre conviction est qu'il faut développer la demande de bois, l'offre suivra....

A signaler: une excellente collaboration entre la Chambre d'Agriculture et le syndicat, vos administrateurs Philippe BREGLIANO et Elisabeth GUYONNET ont aidé à tenir le stand samedi et dimanche.

Par Michel DARD

IMPLANTATION DU PANNEAU: FORESTIERS PRIVES DE FRANCE

Ce panneau a été placé sur un chemin très fréquenté, situé sur la limite des communes de GASSIN et de COGOLIN.

Des ordures sauvages, des gravats et des voitures volées sont souvent déposées le long de cette voie, réservée en principe à la DFCI mais servant à tous les usages comme trop souvent.

Les propriétaires riverains, ne parvenant pas à faire respecter ces espaces par les voleurs et les indécents, ont décidé de faire poser ce panneau invitant les délinquants à respecter les principes essentiels d'une bonne conduite. Ils ne sont pas dupes de la prise de conscience de ceux-ci, mais ils auront au moins essayé.

Louis VALENTIN

FORESTIERS PRIVES DE FRANCE

POUR LES HOMMES LES ARBRES LES PLANTES ET LES ANIMAUX QUI VIVENT DANS LA FORÊT
DANS LES BOIS ET LES COLLINES DANS LES PNEDES ET LES LANDES DANS LES GARRIGUES
ET LES MAQUIS, LES FORESTIERS MEDITERRANENS FONT APPEL A VOTRE AMOUR DE LA
NATURE ET PROPOSENT CETTE CHAIR A TOUTS CEUX QUI PARCOURRENT LA FORÊT
POUR LEUR PLAISIR OU LEURS ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- I LA FORÊT EST SOURCE DE VIE
ELLE PROTÈGE A TOUS... MAIS ELLE APPARTIEN À QUELQU'UN...
RESPECTONS L'HOSPITALITÉ DE SON PROPRIÉTAIRE
- II RESTONS SUR LES CHEMINS AMÉNAGÉS
- III N'ABANDONNONS AUCUN OBJET
AUCUN DÉBRIS EN FORÊT
- IV RESPECTONS LA VIE DES ARBRES
NE MURONS PAS LEURS BRANCHES ET LEURS ÉCORGES
- V RESPECTONS LA RÉGLEMENTATION
EN PÉRIODE DE REPRODUCTION OBSERVONS LES ANIMAUX SANS LES DÉRANGER
- VI RESPECTONS LA RÉGLEMENTATION
EN DEHORS DES VOIES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE
L'ACCÈS ET LE STATIONNEMENT DES VÉHICULES NE SONT PAS AUTORISÉS
- VII N'ALLUMONS PAS DE FEU
SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT : NE RECHALDE NI BARBECUE
NI CIGARETTE
- VIII NE JETONS PAS DE MERGOTS
PAR LA PORTÈRE DE VOTRE VÉHICULE C'EST UN GESTE MAQUINÉ
QUI RISQUE D'ÊTRE OUVRIÈLE
- IX EN CAS D'INCENDIE
ALERONS IMMÉDIATEMENT LES SECOURS 18
NE GÉRONIS PAS LES POMPIERS
DRAGONS LES VOIES D'ACCÈS
CHAQUE SECONDE COMPTE
- X NE NOUS AVENTURONS PAS EN FORÊT
PAR TEMPS DE GRAND VENT

SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DU VAR
Siege Social: MAISON DE LA FORÊT ZI DES LAUVES 83340 LE LUC
E-Mail : spfsvr@aol.com

Mauvais procès... mais réelle inquiétude.

Le n° 870 d' « EN PAYS VAROIS » en juillet 2009 citait les propos du Président du syndicat des horticulteurs:

« Nous n'avons pas réussi avec les acteurs amont de la filière (bois) à nous mettre d'accord pour que la ressource en bois soit accessible de manière non spéculative! »

La hache de guerre était déterrée!

Se faire traiter de spéculateurs, nous qui sommes souvent « de notre poche » pour essayer d'entretenir nos collines! Penserions nous, une fois le pétrole ou le gaz abandonnés, doubler voir tripler (le jour de la saint Sylvestre!) nos tarifs.... et faire fortune avec notre bois?...

Nous étions décidés à utiliser notre droit de réponse mais le Président de la Chambre d'Agriculture a voulu calmer le jeu et mettre tout à plat en réunissant les représentants des 2 filières, plus de 25 participants.

Sans avoir véritablement eu l'explication d'une accusation gratuite et offensante nous avons tout de même compris la crainte des horticulteurs d'être captifs d'une ressource locale - dont le prix n'est pas déterminé par des cours internationaux - ce qui, par ailleurs ne leur donne pas plus de stabilité: en 2 ans les soubresauts du pétrole l'ont fait passer de 1 à 3 puis de 3 à 1 !

Les risques de variation de prix semblent infiniment moindres avec le bois; il y avait à cette réunion 3 vendeurs de plaquettes forestières qui ont expliqué comment ils passent leurs contrats d'approvisionnement: avec un cahier des charges précis dont une des clauses portait sur les révisions de prix.



Par exemple, pour la distillerie de La Crau il est convenu un prix fixe pour 3 ans puis des révisions annuelles, indexées sur l'indice INSEE.

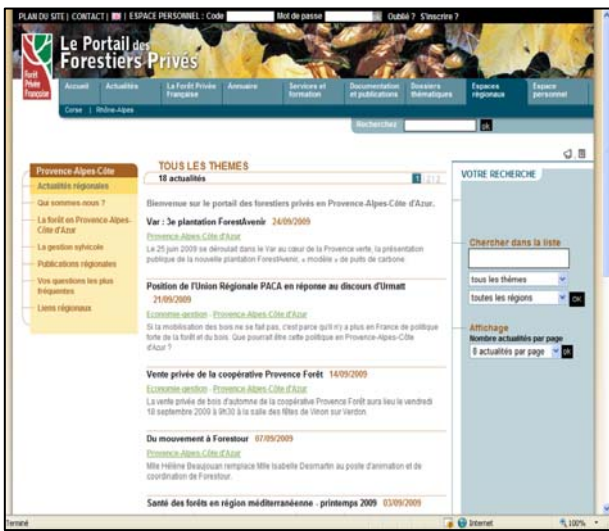
Jacques BRUN du SIVOM du pays des Maures a donné le prix à ce jour de la tonne de plaquette forestière à moins de 20% d'humidité: 70 € (un peu plus de 2 tonnes équivalent à 1000 litres de fuel)

Nous comprenons les hésitations actuelles d'une filière qui a connu des jours meilleurs, devant l'investissement nécessaire - pourtant un grand nombre de serres horticoles ou maraichères, dont certaines du 13 ou du 06, ont adopté le bois.

Par Michel DARD

Journées techniques du CRPF

Tout au long de l'année, les techniciens CRPF organisent des journées techniques pour informer, « enseigner » et rencontrer les propriétaires forestiers. Ces journées sont très utiles pour mieux gérer sa forêt et s'instruire sur des sujets qui vous concernent directement. Santé des forêts, sylvopastoralisme, bois de chauffage, trufficulture, transférer son patrimoine...**Votre prochain rendez-vous CRPF aura lieu ce mois-ci le jeudi 22 octobre sur le thème les « DEFI » : nouveaux crédits d'impôts pour les propriétaires forestiers.** Cette réunion aura lieu dans les locaux du CRPF (et du syndicat) au Luc en Provence. Deux séances possibles de 15h00 à 17h00 et de 19h00 à 21h00, inscrivez-vous à la séance souhaitée auprès de J-M CORTI au n° tél.: 04.94.50.11.51/53



Bienvenu sur le nouveau portail des forestiers privés de Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.foretpriveefrancaise.com/paca/

Restez informés !

> Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'information du site.
Actualités et services pour les forestiers privés de la région en quelques clics

> Les informations régionales, des pages sur la forêt méditerranéenne, des liens

> La revue « Forêts privées » et les bulletins de liaison des organismes à télécharger

> Les outils du forestier, pour répondre à vos questions et vous aider dans la gestion de votre patrimoine forestier

> L'annuaire de la forêt privée régionale, à qui s'adresser selon ses besoins

Contact : CRPF de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tél. 04 95 04 59 04 - paca@crpf.fr

Le Conseil Général de l'Agriculture de l'Alimentation et des Espaces Ruraux a publié un « *essai de prospective* » sur ce que pourrait être la Forêt Française en 2050-2100. Nous en publierons des extraits dans chaque bulletin à venir. Ci- dessous vous trouverez le premier.

La Forêt Française en 2050-2100

Introduction

La forêt française couvre 160.000 km², soit 29% du territoire métropolitain.. Elle n'a pas toujours eu cette importance, elle à ainsi crû de façon régulière depuis la Seconde Guerre Mondiale: par les accrues sur les terrains abandonnés par l'agriculture, et grâce à une politique active de reboisement, elle à ainsi gagné 40.000m². les années cinquante n'étaient cependant pas le point bas historique puisque la forêt est même descendue à près de 70.000 km² au début du XIX- è siècle.

La gestion de cette forêt est privée pour 70% et publique pour 30% (forêts domaniales, forêts communales essentiellement). La propriété privée est très morcelée avec la cohabitation de grand domaines et de très petites parcelles.

La production totale de biomasse aérienne ligneuse est en 2007 de l'ordre de 136 millions¹ de mètres cubes alors que le prélèvement de bois en forêt est de l'ordre de 60 millions, soit moins de 50%. Il s'ensuit un accroissement du stock de bois sur pied, le stock total atteignant 2. Milliards de mètres cubes.

L'exploitation forestière n'a donc pas suivi l'évolution du potentiel exploitable et l'industrie de première et de deuxième transformation s'approvisionne en partie à l'extérieur, ce qui se traduit par un solde du commerce extérieur structurellement négatif.

Réfléchir aux avènements possibles

Une prospective sur « la forêt, sa filière et leurs liens au territoire » ² avait été menée par l'INRA à l'horizon 2020. Ce travail de grande qualité a fourni une base de réflexion

pour l'orientation des recherche et pour les acteurs de la filière forêt- bois, de l'environnement et du territoire. Cet exercice prenait en compte l'accroissement de la ressource, le déficit chronique du secteur et sa compétitivité, la diversification des fonctions de la forêt et le poids croissant de la question environnementale le contexte européen.

- 1) Pour mobiliser la ressource de la forêt française CGAAER octobre 2007
- 2) « Prospective: la forêt, sa filière et leurs liens au territoire ». Paris, INRA, série Bilan et prospectives, février 1998.



Photo: Hervé BOYAC CRPF



Si vous êtes à la recherche d'une forêt dans le Var, sans être une agence immobilière, nous pouvons mettre en contact vendeurs et acheteurs. Pour vous renseigner sur la valeur d'une forêt (qui est différente pour chaque forêt selon sa végétation, sa situation ou son accessibilité) veuillez vous adresser au CRPF ou la Coopérative PROVENCE FORET (payante) pour une estimation. N'hésitez pas à contacter Sandra pour avoir plus de renseignements sur les propriétés à la vente. Petit clin d'œil pour nos « vendeurs », je compte sur vous pour faire adhérer vos acquéreurs à notre syndicat. Demandez nos brochures au bureau.

Syndicat des Propriétaires Forestiers du Var
Membre de la Fédération Nationale de Paris
Maison de la Forêt
Quartier des Lauves 83340 LE LUC
Tél.: 04.94.50.09.70
Fax: 04.94.50.09.71
Mail: spfsvar@aol.com

Propriétés à vendre actuellement:

- 12 ha sur Le Muy et 2.5 ha sur la Roquebrussanne
- 92 ha sur MOISSAC-BELLEVUE, essences diverses, magnifique vue, trufficulture et location de chasse
- 35 ha sur GASSIN et 10ha sur COGOLIN
- 1 ha sur CARNOULES facilement accessible d'une RD
- 68 ha à ROUGIERS (projet d'achat en cours)
- 8 ha entre LE LUC et CABASSE
- 1,2 ha sur LES MAYONS (Cros de Mouton) idéal pour la chasse avec une source et deux accès
- 11 ha BRIGOLES; 8 ha LES ARCS; 7 ha ROCBARON; 15 ha et 5 ha LA MOLE ; 34 ha LA VERDIERE
- Magnifique vue pour ses 18 ha sur MOISSAC-BELLEVUE, essences: chênes et 5000m² terrain plat, également avec magnifique vue à REGUSSE (coté du camping)
- 10 ha sur COLLOBRIERES accès par Gonfaron avec point d'eau, essence: châtaigniers
- 17 ha et 18 ha (morcelées) sur Vidauban, terrains plats et en colline, facile d'accès, possibilité de replanter des vignes.

Nous avons connaissance d'autres propriétés à la vente, renseignez- vous auprès de Sandra.



Rappel pour les internautes :

Certification : www.pefc.org

Site Forêt Privée national : www.foretpriveefrancaise.com

Info régionale : www.ofme.org/foret-privee/

Tourisme : www.forestour-paca.org

Info environnement : www.environnement.gouv.fr

Pour l'achat des panneaux « chasse » et pour la « propriété privée » : www.naturabuy.fr mot clé: pancartes

Les adresses utiles :

Coopérative Provence Forêt : Maison de la Forêt Quartier des Lauves 83340 LE LUC Tél.: 04.94.50.11.55 / 56

ASL Subéraise Varoise : Quartier Précoumin Route de Toulon 83340 LE LUC

Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) PACA :

Maison de la Forêt Quartier des Lauves 83340 LE LUC Fax: 04.94.50.11.57

Siège CRPF PACA: 7 impasse Ricard Digne 13004 MARSEILLE Tél.: 04.95.04.59.04 Directeur M. MAILLET

Pour Var Est : Hervé BOYAC Tél. : 04.94.50.11.50 Mail : herve.boyac@crpf.fr

Pour Var Ouest : Jean-Marc CORTI Tél. : 04.94.50.11.51 Mail : jean-marc.corti@crpf.fr

Pour les MAURES : Stéphane NALIN Tél. : 04.94.50.11.52 Mail : stephane.nalin@crpf.fr



PANNEAUX 10 € pièce

Panneau indiquant : *Vous êtes en forêt privée, nous aimons tous la forêt. Respectons-la !* A noter. Nous sommes actuellement en rupture de stock au bureau du LUC mais nous pouvons passer une nouvelle commande à Paris selon la demande.



compétents si nécessaire. Par ailleurs vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions sur le site suivant : www.ofme.org/foret-privee/

CASQUETTES 10 € pièce

Ils nous restent encore quelques casquettes brodées à la main avec logo « Forêt Privée Française » couleur Kaki

FICHES TECHNIQUES :

Comment bien *gérer votre forêt, l'entretenir, la transmettre.* Les techniciens du CRPF sont là pour répondre à toutes vos questions. Ils vous orienteront sur les autres organismes

Journée à AUPS le 17 octobre 2009

A NOTER : Après le succès en 2008, le 17 octobre 2009, une journée de présentation des professionnels de la filière bois du Haut Var Verdon est organisée par la Maison de l'Économie à Aups (structure partenariale comprenant le Conseil Général, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Fibois 06-83...). Le syndicat participera à cette journée et aux différentes tables rondes proposées dans l'après-midi.